

M. le Président annonce que la Société vient de perdre un de ses membres correspondants M. Lalouette-Fossiez, propriétaire à Marle, et exprime les regrets que cause cette perte

M. Lalouette était membre correspondant de notre Société depuis 1887.

Il descendait, probablement de Lalouette, de Vervins, qui publia en 1487, le *Traité des Nobles*, pour l'éducation du dernier seigneur de Coucy-Vervins.

Un autre membre de cette famille, François-Louis Lalouette, docteur en théologie, est mort à Laon, en 1697, après avoir publié divers ouvrages sur l'écriture sainte.

M. Lalouette-Fossiez avait l'amour du pays, de la petite patrie ; depuis plusieurs années, il rassemblait tous les ouvrages d'histoire locale et voulait en doter la ville de Marle, et en faire le fond d'une bibliothèque publique à la Mairie.

Enfin, il avait accepté la présidence d'une œuvre ayant pour but une publication sous ce titre : *Marle, son comté et son canton*, par une Société de Marlois.

Il est mort avant la réalisation de ses idées.

M. Brunehant communique des crânes de l'époque quaternaire, dépourvus de front et des silex taillés, haches, coups de poing, etc, le tout trouvé à Pommiers et aux environs ; plus deux cachets gaulois gravés sur agathe, et représentant l'un un cheval ailé, l'autre un oiseau, peut-être un paon.

Il les accompagne de la note suivante :